

La crise vue d'en-bas à Abidjan :
ethnicité, gouvernance
et démocratie

François ROUBAUD

LA CRISE D'EN-BAS A ABIDJAN : ETHNICITE, GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE

François Roubaud
DIAL, UR CIPRÉ
roubaud@dial.prd.fr

Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRÉ
Octobre 2003

RESUME

En se basant sur des enquêtes de grande envergure réalisées dans sept capitales des pays de l'UEMOA, dont Abidjan en mai et juin 2002, cet article propose un éclairage original de la crise ivoirienne. Il tente de répondre à deux questions de portée générale : cerner le rôle respectif des facteurs économiques, ethniques, politiques et religieux, alternativement invoqués mais rarement mis en concurrence dans l'explication de la crise ; mettre en relation l'état de l'opinion « à la base » avec les discours et les pratiques des minorités agissantes, en qualifiant la nature du lien qui les unit. La première partie s'attache à tester l'hypothèse de la « montée des tensions », en cherchant à identifier les principaux champs où s'expriment les frustrations de la population (politique, social, économique, etc.). La deuxième partie replace ces résultats dans une perspective régionale, afin de mieux apprécier la spécificité ivoirienne : en quoi la situation abidjanaise se démarque de celles observées dans les capitales voisines d'Afrique de l'Ouest ? Enfin, les dimensions identitaires de la crise, tout particulièrement ethniques et religieuses, sont explorées dans la troisième partie. L'article met en lumière la double autonomie du politique : autonomie des facteurs politiques par rapport aux facteurs économiques et sociaux de la crise ; autonomie des hommes politiques qui n'ont pas besoin de bénéficier d'un support populaire de masse pour provoquer la crise et la porter à son comble. D'un point de vue méthodologique, l'article souligne le potentiel analytique du type d'enquêtes (couplant questions d'opinion et variables socio-économiques classiques) mobilisé dans cette étude.

Mots-clefs : Côte d'Ivoire, démocratie, crise, enquête auprès des ménages, ethnie, gouvernance, ivoirité, opinion publique.

ABSTRACT

Based on wide-scale surveys conducted in the capitals of seven WAEMU countries, including Abidjan in May and June 2002, this article gives an original perspective of the crisis in Côte d'Ivoire. It examines two general issues, seeking first to identify the respective roles played by economic, ethnic, political and religious factors, which have all been put forward individually to explain the crisis but which have seldom been compared; and second to relate the state of "grassroots" public opinion with the views and practices of the active minorities, by qualifying the type of relationships that exist between them. The first part tests the hypothesis of the "rise in tensions", seeking to identify the main areas in which the population's frustrations are expressed (political, social, economic etc.). The second part puts these results into a regional perspective, to give a better understanding of the specific case of Côte d'Ivoire: in what way is the situation in Abidjan different from those observed in neighbouring West African capitals? The third and final part explores the crisis from the angle of Ivorian identity, with a particular emphasis on the ethnic and religious dimensions. The article highlights political independence in two ways: the independence of the political factors of the crisis compared with the economic and social factors, and the independence of politicians, who do not need mass public support to provoke a crisis and take it to its height. From a methodological standpoint, the article underlines the sound analytical potential of the type of surveys used in this study, which combine research on opinions and traditional socio-economic variables.

Key words: Côte d'Ivoire, democracy, crisis, household survey, ethnic group, governance, Ivorian identity (*ivoirité*), public opinion.

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. ABIDJAN, UNE CAPITALE AU BORD DE L'IMPLOSION ?	5
1.1. Insatisfactions économiques : pauvreté et récession	5
1.2. Insatisfactions en matière de gouvernance et de gestion publique : un double regard.....	7
1.3. Insatisfactions politiques : la démocratie en question	8
1.4. Les élites nationales en procès	9
2. QUELLE SPECIFICITE IVOIRIENNE ? UNE MISE EN PERSPECTIVE REGIONALE	10
3. LA RADICALISATION IDENTITAIRE : LE POIDS DE LA FRACTURE ETHNO-RELIGIEUSE	12
3.1. La partition Nord/Sud : les ruses de la cartographie	13
3.2. Les signes d'une ligne de fracture ethno-religieuse dans l'opinion publique	14
CONCLUSION	18
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	19

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Démocratie et gouvernance : l'optimisme des Abidjanais</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 2 : Abidjan, côté sombre : corruption, violence et récession</i>	<i>12</i>

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Indices de satisfaction dans l'administration et la démocratie par groupe ethnique</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 2 : Niveau de vie, corruption et violence suivant :</i>	<i>16</i>

INTRODUCTION

Depuis maintenant trois ans, la Côte d'Ivoire a basculé dans un cycle de déstabilisation et de violences politiques dont l'issue paraît terriblement incertaine. Entrecoupé de brèves périodes de rémission, le conflit, par palier, ne cesse de croître en intensité. Et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'hypothèse d'une guerre civile généralisée débouchant sur un éclatement du pays, voire sur un embrasement régional ne peut toujours pas être écartée. Autrefois modèle de prospérité économique, d'ouverture et de stabilité politique, la Côte d'Ivoire a donné ensuite l'impression de s'enfoncer inexorablement dans la crise. Exactions, escadrons de la mort, assassinats politiques, guerre, charnier, font maintenant partie du lexique que l'on peut lui appliquer. Ce dénouement paroxystique paraissait inimaginable il y a encore quelques années.

Au-delà des rationalisations *a posteriori*, il pose un redoutable défi aux chercheurs : comment en est-on arrivé là ? Quels ont été les mécanismes de l'engrenage ? Pourquoi ce pays et pas un autre ? Et surtout aujourd'hui, comment en sortir et éviter le pire ?

La plupart des analyses de la crise ivoirienne se déclinent suivant deux lignes d'interprétations, qui selon les auteurs peuvent être plus ou moins combinées ou exclusives. D'un côté, on trouve l'explication qui met en avant des facteurs de type économique. Près de deux décennies de crise et d'ajustement structurel ont conduit à l'effondrement des équilibres antérieurs, sans faire émerger de solution alternative viable : appauvrissement généralisé, déstabilisation des réseaux de solidarité familiaux et communautaires, épuisement de la rente foncière, libéralisation sans remise en question des logiques rentières, démantèlement de l'Etat et tarissement de la redistribution. L'autre privilégie la piste politique, dont l'épicentre tourne autour des rivalités pour la succession d'Houphouët-Boigny à la tête de l'Etat depuis le début des années 1990. Les conditions d'éligibilité, le code de la nationalité, les cartes de séjour ou le code foncier, questions autour desquelles le conflit s'est cristallisé, ne sont que des armes forgées et instrumentalisées par les quatre prétendants présidentiels (L. Gbagbo, R. Gueï, H. Konan-Bédié et A. Ouattara) et leurs clans respectifs dans leur lutte acharnée pour le pouvoir (Coulibaly, 2003). Dans tous les cas, la boîte de Pandore ouverte et théorisée avec le concept d'*ivoirité* joue un rôle pivot dans la montée des tensions.

Il ne s'agit pas ici d'avancer une interprétation globale de la crise ivoirienne mais d'en proposer un éclairage original. En se basant sur une enquête de grande envergure réalisée à Abidjan en mai et juin 2002, soit quelques mois avant la mutinerie du 19 septembre, nous chercherons à savoir si « le feu couvait sous la cendre ». L'enquête ayant couvert un large spectre de thématiques, économiques mais aussi sociales et politiques, nous traquerons les motifs d'insatisfaction de la population abidjanaise sur ces différents registres, comme autant de signes avant-coureurs de la crise à venir. La même enquête ayant été réalisée dans sept des huit capitales environnantes des pays membres de l'UEMOA, une mise en perspective régionale permettra d'éclairer la spécificité de la situation ivoirienne.

Cet article vise d'abord un premier objectif descriptif : fournir des éléments d'informations sur l'état de l'opinion publique abidjanaise dans cette période de tensions extrêmes dans des domaines directement liés à la crise actuelle, dont on ne sait rien ou presque : conditions de vie des populations, démocratie, gouvernance, ethnicité, valeurs, etc. En toile de fond, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à deux questions de portée plus générale. D'une part, nous chercherons à cerner le rôle respectif des facteurs économiques, ethniques, politiques et religieux, alternativement invoqués mais rarement mis en concurrence ou confrontés directement dans l'explication de la crise. D'autre part, il s'agit de mettre en relation cet état de l'opinion avec les discours et les pratiques des minorités agissantes, et de qualifier la nature du lien qui les unit. Les acteurs émergés et dûment identifiés du conflit ivoirien (hommes politiques, partis, militaires et milices, puissances étrangères) sont-ils en phase avec l'opinion publique (l'homme de la rue) ? S'appuient-ils, se nourrissent-ils de ses représentations, de ses tensions ou de ses attentes (aspirations) pour conduire leurs actions ou au contraire la modèrent-ils, la manipulent-ils, la précèdent-ils dans la haine ? La population est-elle prise en otage par des politiciens irresponsables ou au contraire ces derniers ne font-ils que canaliser et traduire en actes une violence latente largement partagée ? En est-elle la victime consentante ? Sont-ils complices dans l'escalade ? C'est la délicate question des responsabilités, au-delà de celle déjà avérée de la classe politique, qui est posée ici. Elle interroge la nature même de la crise et son ancrage à la base.

La première partie de cet article s'attache à tester l'hypothèse de la « montée des tensions » (Losch *et alii*, 2002), en cherchant à identifier les principaux champs où s'expriment les frustrations de la population (politique, social, économique, etc.). La deuxième partie replace ces résultats dans une perspective régionale, afin de mieux apprécier la spécificité ivoirienne : en quoi la situation abidjanaise se démarque de celles observées dans les capitales voisines d'Afrique de l'Ouest ? Enfin, les dimensions identitaires de la crise, tout particulièrement ethniques et religieuses, sont explorées dans la troisième partie.

1. ABIDJAN, UNE CAPITALE AU BORD DE L'IMPLOSION ?

Le champ des données nous contraint à restreindre notre étude à Abidjan. C'est clairement une limite, à la fois parce que la situation dans la capitale économique n'est en rien représentative de l'ensemble du pays, mais aussi parce que certains enjeux de la crise, comme la question foncière, ne s'y posent pas directement. Mais c'est aussi un poste d'observation particulièrement intéressant. Abidjan est le centre névralgique du pays, aussi bien du point de vue économique que politique. C'est là que se trouvent les coulisses du pouvoir. Toutes les ethnies, les confessions et les tendances politiques s'y trouvent représentées, y cohabitent et s'y affrontent. En fait, la ligne de front a priori lointaine passe au sein même des quartiers. Or, si un certain tropisme ruraliste des spécialistes de la Côte d'Ivoire a conduit à mettre l'accent sur le conflit foncier, la « question urbaine » reste relativement méconnue, malgré son importance stratégique.

Trois grands types d'indicateurs seront mobilisés pour repérer les éventuelles tensions économiques, sociales et politiques exprimées par la population abidjanaise. D'une part, ceux liés à la conjoncture économique, aux conditions de vie et à la pauvreté. D'autre part, les problèmes de gouvernance liés au fonctionnement de l'administration et à la manière dont les autorités conduisent les affaires du pays. Enfin, les difficultés rencontrées dans le champ politique, en matière de libertés fondamentales, de droits de l'homme et de démocratie. Nous aurons recours à la fois à des indicateurs objectifs et subjectifs. Leur combinaison est particulièrement appropriée ici, dans la mesure où les dynamiques en cours sont au moins autant conditionnées par la perception de la situation, les attentes, voire les rumeurs qui circulent, que par l'évolution des phénomènes concrets eux-mêmes. Les indicateurs de perception sont peut-être même plus pertinents puisqu'ils mesurent directement les tensions, alors que les chocs réels négatifs (chute des revenus, etc.) peuvent aussi bien conduire à des processus revendicatifs qu'à de l'anomie sociale.

1.1. Insatisfactions économiques : pauvreté et récession

A l'aube du 19 septembre 2002, les Abidjanais sont massivement en butte à des difficultés économiques, ou du moins perçoivent-ils comme telle leur situation. 44 % des ménages déclarent « *vivre difficilement* » avec les revenus dont ils disposent. Si on ajoute les 19 % pour qui « *ça va, mais il faut faire attention* », c'est près des deux tiers des ménages qui rencontrent des difficultés budgétaires. Cette précarité des revenus est confortée par la perception qu'ont les ménages de leur situation financière. 35 % affirment être obligés de « *tirer sur leurs réserves* » ou de « *s'endetter pour équilibrer leur budget* ». Additionnés à ceux qui « *arrivent tout juste à l'équilibre* », c'est cette fois près des trois quarts des ménages qui peinent à boucler leurs fins de mois. L'instabilité des revenus est une cause majeure de ce sentiment de vulnérabilité économique : 43 % jugent leurs ressources très instables et 42 % à peu près stables. A l'autre extrémité du spectre, à peine 7 % des Abidjanais considèrent « *vivre bien* » et 2 % gardent une capacité d'épargne substantielle ; ces derniers se recrutent évidemment parmi les maigres 15 % des ménages qui peuvent compter sur des revenus stables.

Le sentiment de pauvreté est donc largement répandu parmi les Abidjanais. Mais au-delà de ce phénomène, qui comporte une forte composante structurelle, les frustrations et la montée des tensions en matière économique pourraient être plus directement liées à la conjoncture. Et là, le contexte est clairement perçu comme récessif. Au cours de l'année précédant l'enquête, soit durant le second semestre 2001 et le premier semestre 2002, deux tiers des ménages pensent que la situation économique globale dans la ville s'est détériorée. Moins de 5 % affirment le contraire. Si on raisonne en termes de solde d'opinion, indicateur classique des enquêtes de conjoncture (voir encadré), celui-ci est massivement négatif (- 62 points). Cette appréciation sur la dynamique économique de la ville en général est confortée par le diagnostic porté par chaque ménage sur l'évolution de sa propre situation. Bien qu'une petite proportion de ménages pense avoir tiré son épingle du jeu dans cet environnement global récessif - un ménage sur dix affirme que son pouvoir

d'achat s'est amélioré-, 56 % déclarent avoir enregistré une chute de leur niveau de vie au cours de l'année écoulée et le solde d'opinion est de - 47 points.

Il est intéressant de noter que cette perception très négative de la situation économique n'était pas perceptible au niveau macro-économique. Les dernières projections d'avant le 19 septembre, moyennant des hypothèses optimistes pour le second semestre, faisait état d'une croissance médiocre mais non négligeable de 2,3 % en 2002, après un recul équivalent en 2001 (- 2,2 % ; AFD, 2002). Il est vrai cependant que la croissance au niveau national, étant largement tributaire des performances des cultures de rente, surtout cacaoyères, n'est pas nécessairement en phase avec les dynamiques urbaines en général et abidjanaise en particulier (voir Fourmann *et alii*, 2003).

Encadré

Les enquêtes sur la gouvernance et la démocratie en Afrique de l'Ouest

La conjonction de l'échec relatif des politiques d'ajustement structurel et de l'extension du concept de pauvreté à des dimensions jusque là considérées comme extra-économiques ont conduit gouvernements et bailleurs de fonds à prendre conscience de l'importance de nouveaux facteurs, comme la gouvernance (*accountability*), l'adhésion (*ownership*) et la participation (*empowerment*) des populations, en la plaçant au cœur des stratégies de développement. De plus en plus, il apparaît que les questions de développement ne peuvent être abordées uniquement sous l'angle de la croissance économique. En fait, l'élaboration de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté doit tenir compte et chercher à mieux comprendre les interactions entre au moins quatre dimensions : la croissance bien sûr, mais aussi la distribution (des revenus ou des actifs), la qualité des institutions (notamment publiques) et le type de régime politique.

C'est pourquoi, l'enquête 1-2-3 sur l'emploi le secteur informel et la pauvreté a été élargie aux questions de gouvernance et de démocratie. Des modules *ad hoc* sur ces thématiques ont été élaborés, en tirant parti des expériences antérieures menées dans le cadre du projet MADIO à Madagascar. Le projet PARSTAT de la Commission de l'UEMOA, financé par l'Union Européenne et la France et piloté par AFRISTAT et DIAL avec les instituts nationaux de la statistique des pays concernés, a conduit en 2001 et 2002 des enquêtes 1-2-3 dans sept capitales des pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou), intégrant ces nouvelles dimensions. Cet article est tiré des premiers résultats de ces enquêtes.

Le grand intérêt de cette méthodologie est de permettre de combiner et de suivre dans le temps trois types d'informations : *des questions subjectives*, propres aux sondages d'opinion (appréciation du fonctionnement de la démocratie et de l'Etat, niveau d'adhésion aux politiques mises en œuvre, conception de l'ethnicité, perception de l'exclusion et de la discrimination, système de valeurs et de représentations), *des données objectives sur les comportements et les pratiques sociales* (accès aux services publics, participation politique, incidence de la corruption et de la violence, etc.) ainsi que sur *les caractéristiques socio-économiques classiques*, collectées traditionnellement dans les enquêtes auprès des ménages (sexe, âge, scolarité, migration, emploi, revenu, consommation, etc.).

Contrairement à certaines idées reçues, l'exploitation de ce type de données n'est pas plus complexe à traiter que la statistique économique traditionnelle. Elle peut s'appuyer sur les instruments standard de la sociologie quantitative, mais également sur le corpus de procédures bien rodées des enquêtes économiques d'opinion, développé en particulier par les enquêtes de conjoncture. C'est notamment le cas de la technique du solde d'opinion.

Le solde d'opinion, pour une question portant sur l'évolution d'un phénomène donné comportant les trois modalités (*en hausse, sans changement, en baisse*) est la différence entre le pourcentage de ceux qui ont répondu « en hausse » et le pourcentage de ceux qui ont répondu « en baisse ». Ces questions subjectives peuvent porter sur l'évolution d'une variable quantitative dont le niveau est connu par le ménage (par exemple, « niveau de vie », correspondant au pouvoir d'achat du revenu disponible) ou sur un phénomène plus général (évolution de la démocratie dans le pays). Dans le premier cas, l'hypothèse sous-jacente à l'utilisation du solde d'opinion est que l'ampleur d'un phénomène est corrélée avec sa diffusion. Par exemple, plus le rythme de croissance des revenus est élevé et plus les ménages bénéficiant de cette hausse seront nombreux. Plus précisément, on montre que sous certaines hypothèses concernant la distribution de l'évolution de cette variable au sein de la population (loi normale) et le comportement de réponse des personnes interrogées (hypothèse d'existence de « seuils » de réponse à partir desquels elles déclarent que cette variable a augmenté ou diminué), il existe une relation linéaire (de type $S=ax+b$) entre le solde d'opinion et l'évolution de cette variable au cours de la période de référence. Sauf si le solde d'opinion est proche de 0 (du fait de l'existence d'un biais de réponse lié à un certain optimisme ou pessimisme des répondants), on peut donc considérer que le niveau et le signe du solde d'opinion fournissent une indication approximative de l'ampleur d'un phénomène. Les comparaisons des soldes d'opinion entre les différents pays sont évidemment délicates, dans la mesure où, par suite de comportements de réponse différents, à un même niveau de la variable quantitative correspondante (l'évolution du niveau de vie dans notre exemple) peuvent être associés des valeurs différentes du solde d'opinion dans deux pays.

Depuis les années cinquante, l'utilisation des soldes d'opinion s'est largement répandue dans tous les pays au sein à la fois des enquêtes auprès des entreprises et des ménages et elles constituent aujourd'hui un système d'enquêtes à part entière au sein des dispositifs nationaux d'information statistique. Elles ont notamment pour intérêt de fournir un indicateur rapide, avant que les statistiques classiques soient disponibles, de l'évolution de variables quantitatives (revenus, consommation, production, etc.) et sont aussi utilisées pour la prévision économique. A titre d'exemple, l'enquête auprès des ménages menée par tous les pays européens les interroge chaque mois sur leurs revenus, leur consommation, leurs intentions d'achat, etc. et les études montrent en particulier que l'évolution des soldes d'opinion mensuels est étroitement corrélée à celle de la consommation. Ce type d'analyse sur les indicateurs de gouvernance et de démocratie donnera pleinement sa mesure lorsqu'on disposera de séries chronologiques qui permettront d'étalonner les résultats.

Cependant, appréciée dans une perspective de moyen terme, la situation économique des ménages abidjanais est loin de refléter la profonde dégradation de l'environnement politique, au contraire. Sur le marché du travail, depuis la période 1996/98 (date des dernières enquêtes disponibles), le taux de chômage s'est stabilisé, tandis que le taux de salarisation est en hausse. Dans un contexte de contraction de la part des effectifs du secteur public, il faut y voir la marque d'un certain dynamisme du secteur privé formel. Bien que parcellaires puisqu'ils ne concernent que les salariés privés et publics, les éléments dont nous disposons montrent que les revenus du travail ont eux aussi légèrement augmenté. Cette amélioration se traduit par un accroissement sensible des taux de scolarisation primaire et secondaire. De plus, les ménages continuent à bénéficier des investissements publics en matière d'infrastructures urbaines réalisés au cours de la période post-dévaluation (1995-1999 ; voir Cogneau et Mesplé-Somps, 2003) : une part croissante des Abidjanais à accès à l'électricité (93 % en 2002 contre 77 % en 1996) ou à l'eau courante. Le confort du logement et l'équipement des ménages en biens de consommation durable progressent. Ce faisceau d'indicateurs convergents conduit à remettre en question l'hypothèse d'une « montée des tensions » politiques directement issue de la crise économique, au moins à Abidjan.

1.2. Insatisfactions en matière de gouvernance et de gestion publique : un double regard

Près de la moitié des Abidjanais considère que l'administration fonctionne mal. La conséquence directe de cette opinion négative est le faible niveau de confiance qu'ils lui accordent, puisqu'un habitant sur deux ne fait « *pas vraiment* » ou « *pas du tout* » confiance aux services publics en général dans l'accomplissement de leur mission. Si toutes les institutions publiques sont touchées par ce phénomène de discrédit, certaines sont plus particulièrement en ligne de mire. Au premier rang, on trouve **le système de sécurité sociale**. Ce résultat traduit le fort besoin de protection de la population en réponse au sentiment de vulnérabilité mentionné plus haut. Or le système de protection social ivoirien ne couvre qu'une partie des salariés du secteur formel (public et privé) et les couvre mal. Ce constat avait d'ailleurs conduit L. Gbagbo à faire de l'assurance médicale universelle l'une des propositions-phares de son programme de « refondation », lors de la dernière campagne présidentielle (Jarret, Mahieu, 2002 ; pp. 95-98). C'est ensuite **la police**¹ qui se distingue au palmarès de la défiance. Les forces de l'ordre paient ici le tribut de ne pas avoir su ramener la paix civile, voire leur participation active aux exactions². Viennent ensuite **l'administration judiciaire, l'administration fiscale et les douanes**, aucune des deux n'inspirant confiance à la majorité de la population. Enfin, **les systèmes de santé et d'éducation publics** ferment la marche. S'ils semblent les plus appréciés, ils sont loin d'être plébiscités, leurs indices de confiance respectifs ne dépassant pas 50 %. Le classement négatif des différentes administrations reflète en filigrane le sentiment d'impunité dont bénéficient les auteurs de crimes économiques et politiques, et celui d'inégalité devant la loi des différentes catégories de citoyens (voir plus bas).

Si aucune institution publique ne trouve grâce aux yeux de la population, c'est qu'elles sont rongées par un certain nombre de maux qui grèvent leur efficacité, avec en tête, la corruption. C'est, de l'avis unanime, le premier problème de l'administration, loin devant tous les autres. 95 % des Abidjanais y voient non seulement un facteur de blocage de l'administration, mais aussi un problème majeur pour le développement du pays dans son ensemble. La sensibilité au problème de la corruption n'est pas qu'une question de perception. En effet, 17 % des adultes de la capitale ont été personnellement victimes de corruption au cours de l'année écoulée. Si l'on écarte ceux qui n'ont pas été en contact avec l'administration – soit du fait de leur marginalisation, soit qu'ils s'en détournent justement pour éviter la corruption -, c'est près d'un Abidjanais sur quatre qui a dû payer au moins une fois un fonctionnaire indélicat dans l'exercice de sa mission.

A côté de la corruption, 78 % incriminent la politisation de l'administration, 70 % l'absentéisme et dans une moindre mesure, une petite moitié dénonce l'incompétence des fonctionnaires et des réglementations inadaptées. On est donc confronté à un véritable cercle vicieux : la mauvaise gestion des services de l'Etat sape la confiance dans les institutions, qui à son tour renforce leurs dysfonctionnements. Si l'administration ivoirienne a pu être considérée un temps comme un des fleurons du miracle économique du pays en Afrique de l'Ouest, ce temps est manifestement révolu.

¹ Bien que malheureusement cela n'ait pas été précisé dans l'enquête, la réponse englobe à la fois la police et la gendarmerie. Il aurait été en effet intéressant de pouvoir distinguer ces deux entités, dont le rôle dans les événements a été très différent.

² Paradoxalement eu égard à son rôle depuis le coup d'Etat de 1999, l'armée est jugée relativement plus fiable, une petite majorité lui faisant même confiance.

A l'instar des indicateurs de bien-être et de niveau de vie, le degré d'insatisfaction vis-à-vis de l'administration est sans doute plus sensible aux évolutions qu'aux facteurs structurels. Sur ce plan, le diagnostic est moins négatif. Ainsi, 30 % des Abidjanais considèrent que le fonctionnement de l'administration s'est amélioré entre 2001 et 2002, et le solde d'opinion est positif de + 11 points. Le bilan est moins reluisant lorsqu'on individualise certains services publics en particulier. Si le solde reste légèrement positif pour les services de santé (+ 3), il devient négatif pour les trois fonctions identifiées dans l'enquête : - 9 pour la sécurité/police, - 11 pour l'éducation et surtout - 35 pour les infrastructures urbaines. Le cas de la police est particulièrement intéressant, puisque c'est celui où la polarisation entre opinions positives et négatives est la plus grande. Ceci laisse supposer que le point de vue sur les services de sécurité est largement guidé par des considérations partisans ; nous y reviendrons. Enfin, la conjonction de l'insécurité, de l'incertitude politique et de la faiblesse des ressources budgétaires a lourdement pesé sur les politiques locales en matière d'infrastructures urbaines (voiries, marchés, ordures, etc.) qui se sont probablement dégradées faute d'entretien.

La montée de la perception de la « corruption au quotidien » est un facteur central de ce bilan peu probant. Plus du tiers des Abidjanais déclare que la petite corruption a empiré au cours de l'année (le solde d'opinion est de - 16). Dans ce domaine, un résultat mérite d'être souligné : la situation semble s'être améliorée au sommet de l'Etat, puisque le solde d'opinion concernant l'évolution de la grande corruption est, à l'inverse de la petite corruption, positif (+ 6).

La population d'Abidjan reconnaît donc aux autorités du pays un certain capital de probité. Ce crédit, dépassant la question de la corruption, a une portée plus générale. Ainsi, en matière de politique économique, trois quarts des Abidjanais affirment que le gouvernement a une réelle volonté d'entreprendre des réformes. De plus, deux tiers jugent les autorités compétentes, même si « seulement » 55 % pensent que les orientations stratégiques des politiques sont crédibles et 51 % qu'elles tiennent compte des aspirations de la population.

Vis-à-vis de la puissance publique, les Abidjanais portent un double regard. Sans lui donner un blanc-seing, ils accordent au pouvoir en place un certain satisfecit. Loin du climat de tensions exacerbées qui aurait pu servir de terreau à la mutinerie de septembre, la population est dans l'ensemble plutôt bien disposée à l'égard des gouvernants. On peut interpréter cette tendance comme le signe d'une certaine normalisation, de l'amorce d'une période de décrispation, marquée par la réintégration du RDR (et son succès) aux élections municipales de février 2001 puis le forum de réconciliation nationale fin 2001, le dialogue retrouvé entre ses quatre ténors politiques, qui sera suivi, un mois après l'enquête, du gouvernement « d'union nationale » au début août 2002. Les Abidjanais soulagés, pensent alors avoir évité le pire et font crédit aux autorités d'avoir sorti le pays du cauchemar d'une guerre civile probable. En revanche, ils montrent moins de mansuétude à l'égard de l'administration courante. Celle-ci apparaît en déshérence, livrée à elle-même, radicalisée, politisée et corrompue.

1.3. Insatisfactions politiques : la démocratie en question

En dépit des vicissitudes politiques qu'ont eu à subir les Ivoiriens au cours des dernières années, les Abidjanais n'en font pas grief à la démocratie en tant que mode de régulation politique, qu'ils continuent à plébisciter. 93 % d'entre eux restent favorables aux principes démocratiques (63 % « *très favorables* » et « 30 % « *plutôt favorables* »). 82 % pensent que malgré les problèmes qui peuvent se présenter, la démocratie est préférable à n'importe qu'elle autre forme de gouvernement. En fait, tous les travers qui sont habituellement imputés aux régimes démocratiques par leurs adversaires pour les disqualifier, en particulier dans les pays pauvres, sont majoritairement rejetés. Il ne se trouve qu'une personne sur quatre pour approuver l'idée que les démocraties ne savent pas maintenir l'ordre et une sur cinq pour penser qu'en démocratie le système économique fonctionne mal. L'absence de radicalité anti-démocratique est un résultat fort dans le contexte politique actuel. Loin de les inciter à céder aux sirènes des régimes autoritaires, les vicissitudes politiques, au contraire, ont poussé les Abidjanais à conforter un ancrage démocratique qui, au-delà des clivages partisans, est massivement partagé.

Evidemment, cette « soif démocratique » ne signifie pas que le fonctionnement du régime en place soit jugé satisfaisant. Effectivement, les critiques se font jour puisqu'il ne reste plus que 57 % des Abidjanais pour penser que la démocratie fonctionne correctement, dont 17 % qui vont jusqu'à soutenir qu'elle fonctionne

très bien. Ce décrochage marque le fossé qui sépare l'idéal démocratique de la réalité. Cependant, compte tenu des dysfonctionnements avérés de la démocratie ivoirienne, on peut être étonné que les voix critiques soient si faiblement exprimées.

Pour lever toute ambiguïté au constat précédent, il est important de préciser ce qui, aux yeux des Abidjanais, caractérise la démocratie, et en quoi ces principes de base sont effectivement mis en application. Le premier résultat est que les habitants d'Abidjan ne se font pas une idée différente de la démocratie de celle adoptée par les citoyens occidentaux. A plus de 97 %, la liberté d'expression et de la presse, l'égalité devant la loi, la liberté politique (choix de son parti), de religion, de voyager ou les élections libres et transparentes sont considérées comme essentielles à la démocratie. Comme l'avance A. Marie (2003), il y a bien universalité des valeurs et des aspirations démocratiques. En revanche, le respect de ces libertés fondamentales est loin d'être systématiquement assuré. Les réponses populaires à ces questions tracent clairement les zones d'ombre de la démocratie ivoirienne.

Si la cristallisation du débat politique sur la question confessionnelle ne semble pas (pas encore ?) remettre en question l'idée que la liberté de religion est un acquis – 93 % pensent qu'elle est respectée- les choses sont beaucoup plus problématiques dans d'autres domaines. Ainsi, 16 % considèrent que la liberté de voyager n'est pas assurée ; cette proportion est d'autant plus inquiétante que, plus que tout autre, le modèle de développement ivoirien avait fait sien la promotion de la libre circulation des personnes. 20 % des Abidjanais se plaignent du non-respect de la liberté politique. 31 % mettent en question la liberté d'expression, y compris de la presse. 43 % doutent du respect de la liberté de vote et de la transparence électorale. Enfin, 66 % affirment que le principe d'égalité des citoyens devant la loi est bafoué. Au total, moins d'un quart des Abidjanais sont convaincus du respect de chacune de ces six caractéristiques démocratiques, alors qu'elles sont toutes considérées comme essentielles par plus de 90 % d'entre eux.

Bien que l'enquête fournisse peu d'éléments sur la topologie des institutions démocratiques, elle nous livre quelques éléments de diagnostic. En premier lieu, la classe politique n'a pas bonne presse. Six Abidjanais sur dix partagent l'avis qu'elle ne reflète pas les préoccupations des citoyens, mais au contraire ne défend que ses propres intérêts. Pourtant, le parlement en tant qu'institution garde une forte légitimité. Deux tiers de la population lui accordent leur confiance, soit un niveau de satisfaction supérieur à toutes les autres institutions publiques. En revanche, la presse est l'institution la plus décriée, avec 65 % de défiance. Donc non seulement la liberté de la presse n'est pas respectée, mais cette dernière n'est pas considérée comme digne de foi. Il faut sans doute voir dans cette condamnation, le rôle funeste joué par les médias, qui par leurs excès partisans et leur manque de professionnalisme ont contribué à propager la rumeur, à ethniciser le conflit et à radicaliser les positions.

Pourtant et malgré ces dysfonctionnements majeurs, les Abidjanais sont convaincus que la Côte d'Ivoire progresse sur le front démocratique. En effet, alors que 17 % ont le sentiment que la démocratie s'est dégradée dans le pays depuis l'avènement du multipartisme en 1990, 56 % perçoivent une nette amélioration ; les 27 % restant ne voient aucun changement. Même tronquée et mal en point, la démocratie reste une bouffée d'oxygène pour la population. Ce résultat relativise singulièrement la vision idéalisée de l'ère Houphouët-Boigny, qui font de cette époque et de l'homme un véritable « âge d'or » de la Côte d'Ivoire. Tout comme le rejet du pouvoir de l'armée ou d'un homme fort relativise le soutien au « coup d'Etat libérateur » de décembre 1999, au moins comme alternative durable à la démocratie.

1.4. Les élites nationales en procès

Pour conclure ce tour d'horizon des problèmes-clefs perçus par la société abidjanaise, nous nous départirons de la conjoncture du moment, pour embrasser la perspective plus générale des causes du sous-développement de la Côte d'Ivoire. Cinq modalités non exclusives étaient proposées à l'appréciation des Abidjanais : le poids de l'histoire et de la domination des puissances coloniales, les ingérences étrangères des bailleurs de fonds et des grandes entreprises, la mauvaise gestion des dirigeants du pays, la mentalité des populations et la faiblesse des ressources naturelles. Le diagnostic porté par les Abidjanais est éclairant.

Si pour la population, il y a clairement entremêlement des responsabilités, internes et externes, pour expliquer le sous-développement du pays, ce dernier est cependant massivement imputé à la première série de facteurs. Le poids du passé, l'histoire coloniale, l'esclavage d'une part, la dépendance actuelle vis-à-vis de

l'extérieur et plus particulièrement des puissances occidentales (bailleurs de fonds, firmes étrangères) de l'autre, constituent bien des entraves au développement pour respectivement 44 et 45 % des Abidjanais. Mais 93 % pensent que la mauvaise gestion des autorités est en cause. A côté cette mise en accusation unanime des élites politiques successives, 80 % incriminent aussi la mentalité et le comportement des populations et 71 % la faiblesse des ressources naturelles.

En dédouanant, au moins partiellement, les puissances étrangères et les donateurs internationaux de l'échec ivoirien, ils rejettent la thèse du rôle néfaste et premier de l'ajustement structurel, développé par une partie des élites locales et de nombreux intellectuels ou auteurs critiques. Ce point de vue est par exemple défendu par Jarret et Mahieu (2002) dans leur dernier ouvrage. Selon eux, suite au retournement conjoncturel des années 1980, l'Etat ivoirien, désigné comme le responsable de la crise, est passé sous la tutelle de l'expertise internationale qui a organisé sciemment sa destruction progressive. D'une certaine façon, les Abidjanais emboîtent le pas des bailleurs de fonds, les institutions de Bretton Woods au premier chef, pour imputer la responsabilité de l'échec à un déficit de gouvernance de la part d'une classe dirigeante locale, irresponsable et corrompue. C'est donc bien à « ceux d'en haut » qu'il faut s'en prendre. Mais en désignant simultanément la mentalité de « ceux d'en bas », ils accèdent aussi en partie l'idée d'une certaine complicité entre le peuple et les élites. Plus ponctuellement, ces résultats induisent à penser que les récentes manifestations anti-françaises, relèvent plus d'une poussée de fièvre ponctuelle que de l'expression d'un ressentiment profond largement partagé à l'encontre de la France.

2. QUELLE SPECIFICITE IVOIRIENNE ? UNE MISE EN PERSPECTIVE REGIONALE

Les résultats précédents mettent en lumière un faisceau de sources de mécontentement, aussi bien dans le domaine économique que politique, terrain sur lequel aurait pu prendre racine la radicalisation des événements récents. Il est cependant difficile d'apprécier l'intensité réelle des frustrations, et de situer le point critique au-delà duquel une société bascule dans une phase de crise ouverte³. Il n'est d'ailleurs pas avéré que le déclenchement d'une crise soit directement lié au niveau de ressentiment de la population. Il suffit de rappeler le fameux « *La France s'ennuie* » formulé par P. Viansson-Ponté dans *Le Monde* en mars 1968, à la veille des événements de mai.

Toutefois, pour tenter de « normer » les indices d'insatisfaction identifiés plus haut, deux voies peuvent être envisagées. D'une part, on peut chercher à en apprécier non pas le niveau mais l'évolution dans le temps. C'est ce que nous avons fait pour un certain nombre de domaines (niveaux de vie, corruption, fonctionnement des services publics et de la démocratie, etc.), pour lesquels nous avons pu en « signer » la tendance : phase de montée ou de baisse des tensions. L'autre piste consiste à apprécier la situation abidjanaise au regard de celle qui prévaut dans d'autres contextes plus ou moins comparables ; ce que nous permet l'enquête réalisée simultanément dans sept capitales des principaux pays de l'UEMOA. Nous ne balayerons pas l'ensemble des questions abordées dans la première partie pour nous centrer sur les plus significatives, en essayant de traquer celles qui marquent la spécificité d'Abidjan.

En premier lieu et contrairement à l'hypothèse implicite selon laquelle Abidjan connaîtrait une période de frustrations exacerbées, que ce soit comme cause ou comme conséquence des événements, la métropole ivoirienne ne semble pas, dans l'ensemble, s'écarter sensiblement des autres capitales régionales. Ainsi, en matière de gouvernance, le jugement sur l'efficacité de l'administration ou l'indice de confiance dans les institutions publiques est du même ordre que ceux observés ailleurs. Si l'incidence de la corruption est la plus élevée, l'appréciation de l'évolution du phénomène est en revanche plus positive. Abidjan est même la seule ville où l'évolution de la corruption au sommet de l'Etat présente un solde d'opinion positif de + 7, contre - 64 à Cotonou par exemple. En dehors du niveau de corruption, les Abidjanais ont plutôt une meilleure opinion de leur administration publique que leurs homologues des autres villes. Moins confrontés à l'absentéisme des fonctionnaires lors de leurs démarches, ils les jugent plus compétents, et de façon étonnante, légèrement moins politisés.

³ Pour un aperçu de la littérature économique sur l'émergence des guerres civiles en Afrique, voir l'article de Philippe Hugon (2003) *Afrique Contemporaine* n° 206, pp. 105-127.

Si on déplace le curseur de l'administration courante vers le sommet de l'échelle du pouvoir, le regard des Abidjanais sur leur gouvernement et les autorités politiques est encore plus favorable. Plus que tous les autres, ils trouvent que les autorités sont compétentes, qu'elles ont une réelle volonté d'entreprendre des réformes, qu'elles tiennent compte des aspirations de la population et que les orientations de la politique économique sont claires et crédibles. C'est d'ailleurs la seule capitale où le pouvoir en place recueille l'assentiment de plus de la moitié de la population pour chacune des questions mentionnées ci-dessus.

Tableau 1 : Démocratie et gouvernance : l'optimisme des Abidjanais

	Abidjan	Cotonou	Bamako	Niamey	Lomé#
La démocratie fonctionne bien	57 %	71 %	58 %	48 %	25 %
L'administration fonctionne bien	53 %	48 %	55 %	54 %	18 %
Les autorités sont compétentes	66 %	63 %	61 %	63 %	31 %
Elles ont une réelle volonté de réformes	75 %	37 %	50 %	55 %	14 %
Les politiques tiennent compte des aspirations de la population	52 %	17 %	35 %	34 %	14 %
EVOLUTION*					
Le fonctionnement de la démocratie s'est amélioré depuis 1990	+39	+21	+27	+23	-59
Le fonctionnement de l'administration s'est amélioré depuis 2001	+10	-7	+11	+2	-61
La petite corruption est en hausse depuis 2001	-16	-49	-27	-45	-46
La grande corruption est en hausse depuis 2001	+7	-64	-26	-44	-41
Nombre de personnes enquêtées	5 200	6 300	4 770	6 600	570

Sources : Enquêtes 1-2-3 2001/02, PARSTAT. * : solde d'opinion. # : les indicateurs pour Lomé porte sur un échantillon représentatif de chefs de ménages. Dans toutes les autres villes, il s'agit d'un échantillon représentatif d'adultes de 18 ans et plus.

Cet optimisme relatif des Abidjanais est encore plus marqué dans le domaine politique. Du point de vue des valeurs démocratiques, ils rejoignent les Cotonnois pour rejeter toute autre forme de gouvernement et minimiser les travers potentiels parfois associés à la démocratie (faiblesse des performances économiques, désordre civil, etc.). En particulier, leur rejet des régimes militaires est total. Quasiment aucun Abidjanais n'en accepte l'éventualité. En revanche, près d'un quart de Bamakois, des habitants de Niamey ou de Lomé seraient favorables à ce que leur pays soit dirigé par l'armée. Seuls les Cotonnois les rejoignent dans le refus d'une option militaire à la tête de l'Etat.

Comme nous l'avons vu, cette conviction démocratique sans faille s'accompagne d'un diagnostic plus nuancé sur la façon dont les libertés démocratiques sont mises en pratique dans le pays. Mais les faiblesses de la démocratie en Côte d'Ivoire ne semblent pas être perçues avec plus d'acuité que dans les autres pays. Par exemple, 43 % des Abidjanais pensent que la démocratie ne fonctionne pas de manière satisfaisante. Mais, cette critique est aussi formulée par 42 % des Bamakois, 52 % de la population de Niamey, sans compter évidemment celle de Lomé. Encore une fois, seuls les Cotonnois se montrent plus positifs. Plus spécifiquement, dans aucune des six dimensions mentionnées dans l'enquête, le non-respect des libertés démocratiques est jugé sensiblement plus aigu en Côte d'Ivoire qu'ailleurs ; et ce même en excluant Lomé du classement. Ainsi, la liberté d'expression et des médias serait moins respectée à Bamako et à Niamey. Les élections seraient moins libres et transparentes à Bamako et à Cotonou. Même le principe d'égalité devant la loi, identifié dans la première partie comme le principal point faible de la démocratie en Côte d'Ivoire, est encore plus mal appliqué dans tous les autres pays. Enfin, en matière de respect des droits de l'homme, et malgré les violations patentes, les Abidjanais étaient plus nombreux à déclarer qu'ils étaient dans l'ensemble respectés que les habitants de Niamey et de Lomé.

L'ensemble de ces résultats méritent d'autant plus d'être soulignés que deux de nos points de comparaison, le Mali et encore plus le Bénin, sont aujourd'hui considérés comme faisant partie des rares pays africains ayant réussi leur transition démocratique. D'ailleurs, sur le front des avancées démocratiques depuis la première moitié des années 1990, les Abidjanais sont les plus optimistes. Ici encore la surprise est de taille, puisque depuis trois ans la Côte d'Ivoire vit une période de crise politique ouverte totalement inédite, alors que les autres pays ont tous connu auparavant coups d'Etat et pouvoirs militaires et se trouvent plutôt engagés actuellement dans des phases de consolidation démocratique (à l'exception du Togo).

Finalement, de tous les indicateurs dont nous disposons, Abidjan est particulièrement mal classée dans seulement trois domaines. D'une part, la conjoncture économique récessif y est durement ressentie, même si la situation est pire à Lomé. D'autre part, l'incidence de la corruption est la plus forte. Enfin et surtout, les

violences urbaines (crimes, agressions, vols, etc.) y sont beaucoup plus répandues. 36 % des ménages en ont été victimes en 2001/2002. L'incidence de la violence est inférieure de 10 points dans toutes les autres capitales. Il est cependant difficile d'y voir la marque de la crise politique. Si les agressions à connotation politique dont l'existence est avérée, sont bien incluses dans cet ensemble large de violences urbaines, elles n'en constituent qu'une infime partie. L'essentiel des actes de violence doit être mis au compte de la délinquance urbaine, dont le niveau comporte une forte composante structurelle (Dembélé, 2003). Il est donc probable que, même en période de stabilité politique, Abidjan soit une ville plus violente que les autres capitales, du fait de sa taille tentaculaire et des richesses qui s'y étalent. L'absence de point de comparaison antérieur ne permet pas d'en dire plus sur le lien entre crise et violences.

Tableau 2 : Abidjan, côté sombre : corruption, violence et récession

	Abidjan	Cotonou	Bamako	Niamey	Lomé#
Incidence de la corruption	24 %	17 %	17 %	12 %	24 %
Incidence de la violence urbaine	36 %	23 %	24 %	21 %	26 %
Déclare vivre difficilement avec ses revenus	44 %	36 %	24 %	33 %	56 %
EVOLUTION					
Niveau de vie en hausse depuis 2001*	-46	-28	-15	-19	-47
Nombre de ménages enquêtés	2 500	3 000	2 500	2 500	2 500

Sources : Enquêtes 1-2-3 2001/02, PARSTAT. * : solde d'opinion. # : l'incidence de la corruption à Lomé porte sur un échantillon représentatif de chefs de ménages. Dans toutes les autres villes, il s'agit d'un échantillon représentatif d'adultes de 18 ans et plus.

3. LA RADICALISATION IDENTITAIRE : LE POIDS DE LA FRACTURE ETHNO-RELIGIEUSE

Jusqu'à présent, nous avons considéré Abidjan dans sa globalité, comme si l'ensemble de ses habitants formait un tout homogène. A cette échelle « macroscopique », l'image est mitigée. Certes, un certain nombre de tensions se font jour (insatisfactions économiques, violence, corruption). Mais, elles ne sont pas systématiquement plus accusées qu'ailleurs. Dans plusieurs domaines même, elles y seraient plutôt moins marquées (avancées démocratiques, jugement sur le pouvoir en place, sur les politiques et la volonté de les mener à bien, etc.). Dans tous les cas, rien qui soit à la mesure de la catastrophe politique qui se joue depuis trois ans. Ce découplage met en lumière un hiatus profond entre des minorités politiques agissantes et radicalisées, et une opinion publique plus civile et apaisée, qui semble avoir résisté aux pressions de la dérive violente, au moins en partie.

Cependant ce constat n'est qu'en partie rassurant, dans la mesure où il ne traite qu'une partie du problème. En effet, un même niveau de tensions agrégé peut masquer des situations très disparates, dont les conséquences sociales et politiques sont sans commune mesure. Par exemple, il n'est évidemment pas équivalent qu'un tiers des familles abidjanaises ait eu à pâtir de violences, selon qu'il s'agit de délinquance urbaine touchant la population au hasard des opportunités de larcins ou d'exactions politiques ciblées sur certaines catégories de population. De même, les différences d'attitudes ou de prises de position observées au sein de l'opinion publique peuvent être interprétées positivement comme le reflet de l'hétérogénéité des valeurs et des préférences individuelles trouvant à s'exprimer dans la démocratie. Mais elles peuvent aussi marquer les fractures internes du corps social si elles recoupent des lignes d'opposition fondées sur des crispations identitaires. Or c'est bien sur ce registre, ethnique religieux et régional, que le conflit ivoirien est énoncé par la classe politique et cristallise le débat public, avec l'*ivoirité* pour pierre angulaire. Analysant le coup de force de 1999, Dozon (2000a) montre avec une clairvoyance prémonitoire comment le discours xénophobe construit autour de la question de la nationalité s'est progressivement déplacé. D'instrument de légitimation d'une « ethnocratie » akan (et plus spécialement baoulé) que cherchait à fonder H.K. Bédié, l'*ivoirité* est aujourd'hui mobilisée, au nom du réarmement moral du Sud contre le Nord, dans un vaste processus de « disqualification citoyenne » des ressortissants du Nord. Par assimilation à leurs cousins migrants en provenance des pays sahéliens voisins, ces derniers se voient déclassés en citoyens de seconde zone, voire ravalés au rang d'étrangers. L'affrontement Nord/Sud est devenu le principal enjeu de la crise ivoirienne. C'est à l'étude de la nature des clivages communautaires qu'est consacrée cette dernière partie.

3.1. La partition Nord/Sud : les ruses de la cartographie

La bi-partition géographique de la Côte d'Ivoire, offre une grille de lecture binaire excessivement trompeuse. Toutes les catégories, économiques, ethniques, religieuses, politiques, semblent se superposer à l'opposition spatiale entre le Nord et le Sud ; fracture à peine brouillée par la présence des mouvements rebelles de l'Ouest. La carte de la Côte d'Ivoire nous invite à opposer un Nord désertique, économiquement défavorisé, où les populations islamisées d'origine sahélienne sont massivement favorables au RDR et à son leader, A. Ouattara, à un Sud chrétien et animiste, peuplé d'ethnies côtières et forestières ralliées au Président L. Gbagbo, jouissant des principales ressources économiques. Une version à peine moins caricaturale découpe le territoire national en quatre sous-ensembles, où chacun des prétendants au pouvoir rayonnerait à partir d'un fief « naturel » ethno-centré. Ce découpage en territoires « ethno-religieusement » homogènes est un non-sens, incompatible avec la configuration « fractalisée » des zones de peuplement en Côte d'Ivoire. Et de ce point de vue, Abidjan est un cas d'école.

La mosaïque nationale, ethnique et religieuse ivoirienne, est déjà bien documentée, même si l'attention a surtout porté sur l'immigration internationale et les étrangers (voir, entre autres, Touré, 2000, Tapinos, 2002, Serham, 2002, Basset, 2003). En fait, les structures démographiques par nationalité, groupes ethniques et religieux de la population d'Abidjan reflètent largement celles observées au niveau national. Au recensement de 1998, la population résidente comptait 30 % de chrétiens et 39 % de musulmans. A Abidjan, ces derniers étaient 41 % et les chrétiens 42 %. Les étrangers représentaient 26 % des habitants du pays, contre 29 % à Abidjan. Chez les nationaux, la répartition par grand groupe ethnique n'était pas très différente⁴. Les Krou et les Mandés du Nord étaient sur-représentés à Abidjan, à l'inverse des Mandés du Sud et surtout des Gur.

Notre enquête permet d'actualiser cette image. Elle a peu changé. En mai 2002, le groupe Akan, auquel se rattache l'ethnie locale, les Ebriés, représentait un peu plus du tiers des Abidjanais (34 %). Viennent ensuite, à parité, les Mandé du Nord (15 %) et les Krou (14 %), les Gur (8 %) et les Mandés du Sud (5 %). Près du quart de la population (24 %) était étrangère, majoritairement burkinabè (9 %) et malienne (5 %). Principal pôle d'attraction de la sous-région, Abidjan a drainé des populations originaires de toutes les régions de la Côte d'Ivoire, mais aussi des pays voisins. En particulier, le poids démographique de ceux que les ressortissants du Sud ont pris l'habitude de désigner comme des « Dioula »⁵, est légèrement supérieur à celui du groupe Akan (36 %). Malgré l'imprécision propre à toute enquête par sondage, le recul de 29 à 24 % de la population étrangère est trop important pour ne pas être significatif. Ces chiffres donnent un ordre de grandeur des conséquences de la crise politique sur la population étrangère. Au bas mot, l'exode aurait touché plusieurs dizaines de milliers de personnes, avant même les opérations de « déguerpissement » sélectives, commanditées par le pouvoir dans les bas quartiers d'Abidjan à l'automne 2002.

Le caractère composite de la population se décline aussi en termes de religions. L'islam est la plus pratiquée, près de quatre Abidjanais sur dix s'en réclamant. Les catholiques constituent le deuxième groupe religieux (30 %), suivis des protestants (9 %) et des fidèles des autres Eglises chrétiennes (10 %). Pris dans leur ensemble, les chrétiens restent largement dominants, puisqu'ils représentent environ la moitié de la population. Si la superposition entre nationalités, groupes ethniques et religions est en partie valide, elle est loin d'être parfaite. Ainsi, près du quart des Gur et des Burkinabè sont chrétiens, très majoritairement catholiques, tandis que 12 % des Mandé du Sud sont musulmans. La polarisation religieuse entre chrétiens et musulmans est plus prononcée chez les Akan et les Krou d'un côté (avec moins de 5 % de musulmans) et les Mandé du Nord de l'autre (avec moins de 5 % de chrétiens).

Cependant, cette mixité ethnique est toute relative. Si Abidjan apparaît comme une ville pluri-ethnique, le contraste est frappant entre la diversité des populations de toutes origines qui la composent et la persistance du lien ethnique entre et au sein des ménages. Le taux d'exogamie ethnique est faible. La proportion de couples « mixtes » est inférieure à 20 %. Leur invocation reste donc relativement exemplaire (voir par exemple le cas d'Henriette Dagri-Diabaté cité par Claude-Hélène Perrot, 2000). Les étrangers sont les plus endogames (88 %), les Krou (75 %) et les Gur (72 %) les plus ouverts.

⁴ L'enquête permet de distinguer les cinq grands groupes ethniques de la nomenclature statistique officielle (Akan, Krou, Mandé du Nord, Mandé du Sud et Gur (Voltaïque)), ainsi que les étrangers par nationalité.

⁵ Il s'agit d'un terme très extensif qui s'applique indistinctement aux ressortissants des régions soudanaises, qu'elles soient ivoiriennes ou étrangères, notamment maliennes ou burkinabè (Dozon, 2000b).

Il est tout à fait intéressant de noter que du point de vue de la mixité ethnique, **la nébuleuse « Dioula » n'existe pas**. Les Ivoiriens du Nord (Gur et Mandé du Nord) ne se marient pas entre eux, pas plus qu'avec les Burkinabè ou les Maliens, qui eux-mêmes ne forment quasiment aucun couple mixte. De plus, la porosité des frontières ethniques ne respecte en rien les proximités supposées entre groupes. Ainsi par exemple, les chefs de ménage Gur (Voltaïques) en union exogame ont, dans plus de 40 % des cas, des conjoints Akan ; ils ne sont que 20 % à être Mandé du Nord et 14 % Burkinabè. L'absence de flux matrimoniaux croisés entre « gens du Nord » montre à quel point la cause de cette mise à distance entre « Eux » et « Nous » est avant tout politique.

Le brassage des populations en ville, résultat d'intenses flux migratoires, a été jusqu'ici incapable de gommer les particularismes régionaux et de promouvoir une véritable mixité ethnique au sein des familles. Notons que ce trait n'est pas une « anomalie » abidjanaise. Elle constitue sans doute une caractéristique propre à la « civilisation urbaine » de l'Afrique contemporaine. On la retrouve par exemple au Cameroun (Roubaud, 1994) ou à Madagascar (Roubaud, 2000). Elle est toutefois beaucoup plus prégnante dans ces deux pays. Il convient donc de relativiser l'importance de la fracture ethnique en Côte d'Ivoire. Non seulement Abidjan est plutôt moins endogame que d'autres villes africaines mais cette ouverture semble même s'être accrue au cours du temps. Ainsi, plus les couples sont jeunes et plus l'exogamie matrimoniale est forte. Nos données ne sont cependant pas suffisamment fines pour repérer un éventuel renversement de tendance dû à la conjoncture politique des trois dernières années. Enfin, on peut ajouter à ce constat que l'identité nationale est un motif de fierté et de revendication massivement plus répandu que l'identité communautaire, et ce quel que soit le groupe ethnique considéré.

Au total, le mythe réducteur d'un conflit géographique opposant le Nord au Sud du pays vole en éclat, tant les frontières de la localisation des populations paraissent inextricables. Elles traversent la ville et passent au sein même des quartiers. Il est vrai certes que cette porosité spatiale n'a pas réussi à entamer de manière substantielle les clôtures domestiques : si on se côtoie en ville, on s'y mélange peu. Mais, Abidjan fait plutôt mieux que d'autres métropoles africaines sur ce front, et la logique des alliances ethniques y est autrement plus complexe que la radicalisation politique voudrait le faire accroire.

3.2. Les signes d'une ligne de fracture ethno-religieuse dans l'opinion publique

En soi, les limites du brassage des populations ne poseraient pas problème si elles s'inscrivaient dans un contexte de coexistence pacifique. Ce principe semble avoir, dans l'ensemble, régit les relations inter-ethniques par le passé⁶. Mais la radicalisation du conflit, en germe depuis au moins une décennie, a rompu cette harmonie apparente. Même si l'on ne dispose pas de données générales pour quantifier ce phénomène et en dater la genèse, nombre de témoignages attestent de la contagion. Les deux entretiens publiés par Claudine Vidal (2002) montrent à quel point il devient de plus en plus difficile d'échapper au discours xénophobe, même de la part de personnes a priori peu susceptibles de le reprendre à leur compte. Le déchirement personnel de l'un d'entre eux, membre du FPI « dans son cœur », mais aussi « homme du Nord » et musulman, est symptomatique à cet égard. Nos données offrent la possibilité d'avoir une vision d'ensemble de l'ampleur de cette crispation identitaire.

A la veille du 19 septembre 2002 et malgré l'accalmie de surface marquée par le forum de réconciliation nationale de la fin 2001, des élections locales relativement transparentes, l'entrée du RDR au gouvernement et le recul de la violence politique, la fracture ethnique et religieuse trouve bien une traduction populaire à Abidjan. Les « gens du Nord » font montre d'une grande méfiance à l'égard des institutions officielles et des autorités nationales. Sur les questions politiques, la population est profondément divisée et l'entrée ethnique apparaît comme un critère essentiel de la polarisation de l'opinion publique. Quelle que soit la dimension considérée, le spectre des prises de position respecte toujours le même ordre. Les Mandé du Nord sont de loin les plus critiques, tandis que les Krou, groupe auquel se rattache l'ethnie du président, émettent les jugements les plus favorables au pouvoir en place. L'écart entre ces deux groupes est énorme. Par exemple, plus des trois quarts des Krou affirment que la démocratie fonctionne de façon satisfaisante dans le pays contre à peine un tiers des Mandé du Nord. Chez ces derniers, près des trois quarts dénoncent des violations des droits de l'homme, contre « seulement » un tiers des Krou. Ils stigmatisent aussi plus massivement le

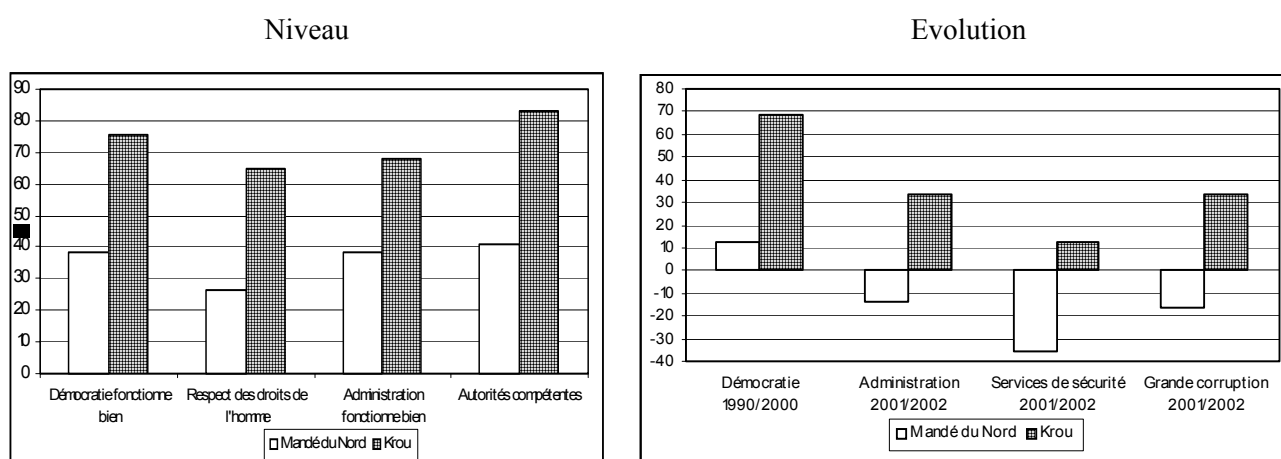
⁶ Sans doute plus en ville qu'à la campagne, où la rhétorique du ressort identitaire pour la captation des ressources économiques est plus facile à mobiliser (cf. le problème foncier versus la concurrence pour les emplois urbains).

non-respect des libertés politiques fondamentales (transparence des élections, liberté d'expression, égalité devant la loi, etc.), bien que leur jugement soit ici plus nuancé. Si malgré tout, 39 % pensent que la démocratie a progressé depuis le début des années 1980, 75 % des Krou adoptent ce point de vue. Entre ces deux extrêmes, on trouve toujours dans le même ordre, les Voltaïques, les Maliens et les Burkinabés, dont la vision négative se rapproche de celle des Mandés du Nord, tandis que les Mandés du Sud, les Akan et les « autres étrangers » se montrent un peu plus optimistes, leur position étant plus proche de celle des Krou.

Deux séries de facteurs viennent renforcer l'importance de ce divorce. D'une part, la fracture n'est pas seulement le fait de minorités politiquement actives au sein de chaque groupe ethnique. Elle touche également la majorité non partisane et non engagée de la population. D'autre part, elle dépasse le cadre strictement politique. Qu'aux yeux des « gens du Nord », le discrédit affecte la classe politique et le parlement est déjà un problème en soi. Mais que l'administration publique, qui par nature devrait afficher sa neutralité face à tous les citoyens, soit aussi mise en cause est encore plus grave. C'est l'ensemble des institutions qui s'en trouve fragilisé. Ainsi, non seulement les Mandés du Nord sont deux fois plus nombreux que les Krou à juger que les services publics fonctionnent mal en général (61 % et 32 % resp.), mais les opinions divergent encore plus fortement dans certains services. L'écart d'appréciation est maximal pour **la justice, les forces de sécurité et l'administration fiscale**, les deux premiers jouissant du triste privilège d'être perçus à la fois comme les moins fiables et les plus discriminatoires. Sur ce plan, les services sociaux (santé, éducation, sécurité sociale) semble relativement préservés.

Plus encore que sur le diagnostic de la situation au printemps 2002, c'est dans la perception de son évolution que les appréciations divergent. Pour les Krou, la conjoncture politique allait en s'améliorant à la veille des événements. Les services publics gagnaient en efficacité, y compris police et gendarmerie. La petite corruption et surtout la grande corruption reculaient fortement. Les autorités étaient considérées comme très compétentes, faisaient preuve d'une véritable volonté de mettre en œuvre des réformes tenant compte des aspirations populaires. Sur un pas de temps plus long, le fonctionnement démocratique marchait de conserve : trois quart le jugeant en progrès depuis une décennie. La vision des Mandé du Nord est à l'exact opposée. Le recul est notable sur tous les fronts. Seul leur jugement sur la démocratie obtient un solde d'opinion légèrement positif (+ 12) ; mais il est de + 68 parmi les Krou. Au printemps 2002, la brèche ethnique était donc ouverte. Sous les dehors de calme apparent qui régnait alors, elle était même en train de se creuser.

Graphique 1 : Indices de satisfaction dans l'administration et la démocratie par groupe ethnique



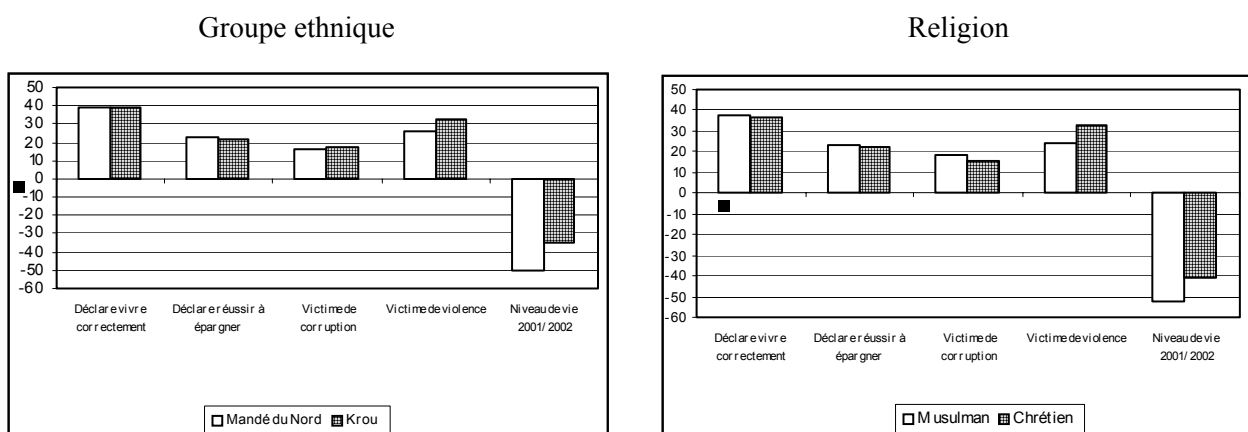
Sources : Enquêtes 1-2-3 2001/02, PARSTAT. Evolution : solde d'opinion.

De façon paradoxale, la polarisation des opinions et les frustrations politiques exprimées par les ressortissants du Nord ne sont pas confortées dans le domaine économique. Dans chacun des deux groupes, une proportion équivalente de ménages déclare vivre de façon acceptable avec les revenus dont il dispose, voire être capable d'épargner. La dégradation du climat économique est fortement ressentie, mais elle semble peser uniformément sur tous les groupes communautaires. Plus étonnant, les difficultés objectives ne semblent pas se concentrer spécifiquement sur les originaires du Nord. Pour reprendre nos catégories « polaires », la corruption touche autant les Mandé du Nord que les Krou : 16 % et 17 % respectivement en

ont été personnellement victimes. Plus, alors qu'un tiers de ces derniers déplorent des actes de violence à leur rencontre, « seulement » un quart des Mandés du Nord en ont été la cible⁷. Enfin, nos premières estimations tendent à montrer qu'il n'existe pas de discrimination ethnique de revenus sur le marché du travail : à travail égal, tous les Abidjanais ivoiriens, qu'ils soient originaires du Sud ou du Nord, perçoivent un montant équivalent. En revanche, les étrangers, et tout particulièrement les Burkinabè, voient, toutes choses égales d'ailleurs, leur rémunération amputée de 15 à 20 %.

Ces résultats apportent un éclairage tout à fait révélateur quant au rôle joué par la question de la nationalité dans la crise ivoirienne. Alors que dans l'espace des positions objectives les « étrangers » (Burkinabè, Maliens, etc.) sont les plus mal lotis, dans celui des prises de positions, la polarisation oppose Ivoiriens du Sud et du Nord, les « étrangers » adoptant un point de vue intermédiaire, moins critique que leurs « cousins » originaires du Nord du pays. L'*ivoirité* et ses avatars (code de la nationalité, code foncier, code électoral, etc.) apparaissent pour ce qu'ils sont : un instrument de division entre Ivoiriens avant tout, dont on mesure ici les effets ravageurs. Sous couvert de régler le statut flou des étrangers, l'*ivoirité* a été enrôlée au service de la classe politique du Sud pour disqualifier, par assimilation, les citoyens du Nord. Ces derniers ont massivement rejeté cette politique, qui a conduit à la radicalisation de leurs positions. Bien que ce processus de marginalisation soit encore peu marqué à Abidjan, le climat de suspicion à leur rencontre semble avoir provoqué un réflexe d'identification et de solidarité : avec A. Ouattara, dont la tentative de mise à l'écart remettait en question la possibilité pour l'un d'entre eux d'accéder un jour au pouvoir ; avec leurs concitoyens du Nord, résidant encore en milieu rural, clairement victimes de discriminations et avec lesquels ils entretiennent des liens familiaux et communautaires étroits. Quant aux « étrangers », la précarité de leur situation leur interdit sans doute d'adopter une attitude plus radicale.

Graphique 2 : Niveau de vie, corruption et violence suivant :



Sources : Enquêtes 1-2-3 2001/02, PARSTAT. Evolution du niveau de vie : solde d'opinion.

Une autre manière de tester l'hypothèse de la fracture entre « gens du Nord » et « gens du Sud », consiste à lire la topologie socio-politique abidjanaise à l'aune de la partition religieuse entre chrétiens et musulmans. Décliné à l'environnement par la rhétorique politique ivoirienne, cet antagonisme supposé peut être inscrit dans la perspective globale du « choc des civilisations » à l'échelle planétaire (Huntington, 2000). Appliqué à la population abidjanaise⁸, le gradient religieux apparaît bien comme un facteur de polarisation de l'opinion publique. L'appartenance religieuse reproduit, dans une version atténuée, l'ensemble des résultats précédents suivant le clivage ethnique. En matière politique et de gouvernance, l'intensité de la désapprobation des musulmans à l'égard des autorités est sensiblement plus forte que celle exprimée par les chrétiens. Leur appréciation de la manière dont sont conduites les affaires publiques, leurs perceptions de la conjoncture économique et du climat politique, très négatives, contrastent avec celles des chrétiens plus favorablement orientées. De plus, à l'instar de ce qui a été observé sur le front de l'origine ethnique, ce pessimisme ne peut

⁷ L'indicateur dont nous disposons nous permet de savoir qui subit les violences, mais ne nous renseigne ni sur la nature des actes, ni sur leur origine. L'incidence différentielle des violences subies suivant le groupe ethnique ou la religion reste à explorer. Elle pourrait être liée, entre autres, au mode d'organisation des quartiers dans la ville et à « l'intensité du lien social » au sein de ces micro-unités spatiales.

⁸ 90% des habitants d'Abidjan se déclarent chrétiens ou musulmans, les 10 % restant étant composé d'animiste, de « sans religion » et « autres religions ».

être imputé ni à une insatisfaction plus grande en matière économique, ni à certaines pratiques discriminatoires dont ils seraient la cible privilégiée, comme la violence ou la corruption.

En résumé, les « gens du Nord » qui résident à Abidjan expriment un sentiment de malaise réel, qu'ils soient repérés par leur appartenance ethnique ou religieuse. Pour interpréter cet état de fait, on peut être tenté de mettre en concurrence ces deux facteurs, afin de mesurer leur poids respectif, et plus largement de les confronter à d'autres composantes de l'identité sociale, susceptibles de peser sur ces perceptions. Les modèles multivariés simples que nous avons testés donnent des résultats robustes et intéressants. En premier lieu, ils montrent que « toutes choses égales d'ailleurs », aucun des descripteurs socio-économiques classiques, en l'occurrence le genre, la classe d'âge, le niveau d'éducation et la catégorie socio-professionnelle, n'a d'influence spécifique sur la probabilité de juger que la démocratie ou l'administration fonctionnent mal, que les libertés fondamentales ne sont pas respectées, ou que la situation se dégrade⁹. En revanche, l'ethnie comme la religion, introduits alternativement dans le modèle, exercent un effet propre qui va dans le sens mentionné par l'analyse descriptive précédente. Au-delà de ses conséquences politiques sur le conflit en cours, ce résultat interroge la thèse de la montée des identifications socio-économiques face aux identités communautaires développée par A. Marie (2002, 2003).

En second lieu, l'impact de l'affiliation religieuse devient négligeable dès lors qu'on la contrôle par l'origine ethnique. Cette dernière apparaît comme le seul facteur jouant en soi de manière significative. Ce résultat remet en question l'idée selon laquelle le conflit ivoirien serait une nouvelle guerre de religion, opposant mondes chrétien et musulman. D'ailleurs, la thèse de l'incompatibilité entre islam et démocratie se voit ici invalidée. D'une part, l'adhésion des musulmans aux principes de la démocratie est très largement majoritaire, et en moyenne à peine plus faible que celle des autres Abidjanais (91 % et 94 % resp.). D'autre part, la religion n'est pas en tant que tel un facteur de l'engagement démocratique, une fois tenu compte d'autres caractéristiques sociales comme l'éducation. Ce résultat converge avec ceux obtenus dans quatre pays africains (Mali, Nigeria, Tanzanie et Ouganda), à partir d'enquêtes nationales (Afrobarometer, 2002). On a pu montrer que si l'affiliation à l'islam avait un impact négatif sur l'attitude de support à la démocratie, elle comptait de façon tout à fait marginale sur ce choix, très loin derrière le niveau d'éducation.

Finalement, la crise ivoirienne n'est pas seulement le fait de minorités partisans radicales, élites politiques ou médias. Elle revêt bien une composante identitaire. Plus de nature ethnique et secondairement religieuse que socio-économique, elle affecte de larges couches de la population. Nous ne sommes pas en mesure de préciser quand ni comment elle est apparue -si elle a réussi à prendre corps suite à son enrôlement par les entrepreneurs politiques ou si elle lui préexistait-, mais la fracture ethnique est, bien qu'encore très circonscrite, une réalité. Il convient toutefois de se garder d'en faire le *deus ex machina* de l'interprétation des différenciations du corps social, tant le pouvoir explicatif de nos modèles est faible.

⁹ L'absence d'effet de la classe d'âge sur les prises de position montre que si la crise politique comporte une composante générationnelle, qui se traduit par l'émergence des « jeunes » dans l'arène publique (Chauveau, Bobo, 2003 ; Konate, 2003), cette dimension reste encore largement cantonnée à des minorités actives (« jeunes patriotes », milices, nouveaux leaders politiques, etc.).

CONCLUSION

Au terme de cette analyse exploratoire de l'état de l'opinion publique abidjanaise à la veille de la mutinerie, un certain nombre de résultats se dégagent. En premier lieu, Abidjan n'apparaissait pas comme une ville au bord de l'implosion, du fait de la « montée des tensions » dans la population. Au contraire, malgré un contexte économique difficile et de nombreux problèmes à résoudre (corruption, violences urbaines, discrédit des médias et des forces de sécurité, etc.), les Abidjanais semblaient reprendre espoir et se montraient plutôt confiants dans la volonté des autorités à sortir de l'impasse. Le dérapage n'est donc pas l'émanation de l'accumulation des frustrations populaires. En particulier, il n'est pas l'aboutissement inéluctable de la crise économique¹⁰.

Du point de vue de la population, on ne peut qu'être étonné de la « normalité » abidjanaise par rapport à la situation prévalant dans les autres capitales de la région. Ce qui signifie entre autres, que rien ne les empêcherait de basculer dans un scénario aussi dramatique, pour peu que le calendrier politique mette en présence des prétendants au pouvoir prêt à tout pour y accéder. La crise ivoirienne met en lumière la double autonomie du politique : autonomie des facteurs politiques par rapport aux facteurs économiques et sociaux de la crise ; autonomie des hommes politiques qui n'ont pas besoin de bénéficier d'un support populaire de masse pour provoquer la crise et la porter à son comble. Il est probable que, sans la guerre de succession au sommet, la Côte d'Ivoire n'aurait pas connu cette trajectoire. Les Abidjanais ne s'y trompent pas en incriminant au premier chef les élites nationales à courte vue, plutôt que les puissances occidentales. La fragilité des institutions et l'absence de contre-pouvoirs de la société civile organisée laisse les coudées franches aux entreprises séditieuses d'entrepreneurs politiques avides et sans scrupules.

En second lieu, nous avons montré l'inanité du clivage Nord/Sud, entendu dans sa dimension spatiale. On voit à travers l'exemple d'Abidjan un tel enchevêtrement des populations, que l'hypothèse d'un « développement séparé » est inenvisageable, même à supposer une dérive de type épuration ethnique. Cependant, le poids des allégeances communautaires et de la fragmentation ethnique ne relève pas seulement de l'ordre du discours extrémiste. En particulier, les Ivoiriens du Nord, et plus largement les « gens du Nord » sont aujourd'hui animés d'un réel ressentiment à l'encontre du pouvoir. Il n'est pas irraisonnable de penser que les tentatives de stigmatisation et de marginalisation de ces citoyens via l'*ivoirité* ont lourdement pesé sur leurs frustrations. Toute sortie pacifique à la crise devra s'atteler à résorber cette discrimination. La tâche paraît d'autant plus accessible que tous ont en partage l'universalité des idéaux démocratiques.

Enfin, nous pensons avoir montré l'intérêt méthodologique du type d'enquêtes (couplant questions d'opinion et variables socio-économiques classiques) mobilisé dans cette étude¹¹. Non seulement il permet d'apporter des éléments de connaissance à la compréhension du conflit en cours, inaccessibles par ailleurs, mais il peut aussi peser sur son déroulement et son issue. La plus ou moins grande adéquation entre la position des gouvernements et leur opinion publique a des répercussions directes sur le cours des événements. Or cette adéquation, ou cette divergence, est mise en évidence par la mobilisation politique (pétitions, manifestations, etc.) mais aussi grâce aux sondages. Ces derniers, révélateurs d'une forme d'expression de l'opinion publique, jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la démocratie. Ce qui peut apparaître comme une évidence, est loin de l'être dans le cas ivoirien. Dans ce pays, et plus généralement en Afrique, il n'est aucun moyen de prendre la mesure de l'état de l'opinion publique. Véritable chaînon manquant de la démocratie, celle-ci se trouve de fait prise en otage par la monopolisation du discours politique par les hommes politiques et les médias qui s'expriment en son nom. L'absence d'informations se prête alors à toutes les manipulations, à la propagation des rumeurs les plus infondées ou les plus criminelles.

¹⁰ Les événements malgaches de 2002 montrent d'ailleurs que, réciproquement, la croissance économique est loin d'être suffisante pour éviter les crises ouvertes (Roubaud, 2002).

¹¹ Alors même que l'enquête n'a pas été spécifiquement conçue pour analyser la crise.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adjamagbo Agnès, Antoine Philippe (2002) « Le Sénégal face au défi démographique », in M.C. Diop (dir.) *La société sénégalaise entre le global et le local*, Paris, Karthala, p. 517-553.
- Afrique contemporaine (2000) dossier Côte d'Ivoire, *Afrique contemporaine*, n°193, janvier-mars.
- Afrobarometer (2002) *Islam, democracy, and public opinion in Africa*, Briefing Paper n° 3, septembre.
- Agence française de développement (2002) *Perspectives économiques et financiers des pays de la zone franc. Projection Jumbo 2002-2003*, Paris, septembre.
- Bassett T. (2003) « « Nord Musulman et Sud Chrétien » : les moules médiatiques de la crise ivoirienne », *Afrique Contemporaine*, n° 206, pp. 13-27.
- Chauveau J.-P., Bobo K. S. (2003) « La situation de guerre dans l'arène villageoise. Un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », *Politique africaine* n° 89, pp. 12-32.
- Cogneau D., Mesplé-Somps S. (2003) « Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique », *Afrique Contemporaine*, n° 206, pp. 87-104.
- Coulibaly A. (2003) « Les sept péchés capitaux de la Côte d'Ivoire », *Géopolitique Africaine*, n° 9, Hiver, pp. 71-82.
- Dembélé O. (2003) « Abidjan : de la territorialisation de la sécurité à la fragmentation de la société urbaine », in F. Leimdorfer, A. Marie (dir.), *L'Afrique des citoyens. Société civile en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala., pp. 155-194.
- Dozon J.-P. (2000a) « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n°78, pp. 45-62.
- Dozon J.-P. (2000b) « La Côte d'Ivoire au péril de l'« ivoirité ». Genèse d'un coup d'Etat », *Afrique contemporaine*, n°193, janvier-mars, pp. 13-23.
- Huntington S. (1996) *The clash of Civilizations and the remaking of the World Order*, New York, Simon and Schuster.
- Fourmann E., Latreille T., Leenhardt B., Massuyeau B. (2003) « La crise ivoirienne et son impact régional : regard sur l'actualité et scénario pour l'avenir », *Afrique Contemporaine*, n° 206, pp. 129-150.
- Jarret M.-F., Mahieu F.-R. (2002) *La Côte d'Ivoire : de la déstabilisation à la refondation*, L'Harmattan, Paris.
- Konate Y. (2003) « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine* n° 89, pp. 49-70.
- Losch B., Mesplé-Somps, Chauveau J.-P., Contamin B. (2002) « *Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne. Une mise en perspective à partir du cas des filières agricoles* », miméo, CIRAD/DIAL, 21 p. + annexes.
- Marie A. (2002) « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien) », *Cahiers d'Etudes africaines*, 166, XLII-2, pp. 207-255.
- Marie A. (2003) « Pas de société civile sans démocratie. Dialectiques ivoiriennes entre identités communautaires et identifications sociologiques », in F. Leimdorfer, A. Marie (dir.), op.cit., pp. 33-105.
- Roubaud F. (1994) « La question ethnique sur le marché du travail à Yaoundé : discrimination ou solidarité ? », miméo, DIAL, document de travail n°94-13.
- Roubaud F. (2000) *Identités et transition démocratique : l'exception malgache ?* L'Harmattan/Tsipika, Paris, Antananarivo.
- Roubaud F., dir. (2002) « Madagascar dans la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique », *Afrique Contemporaine* n° 202/203, avril-septembre.
- Serhan N. (2002), « La Côte d'Ivoire et ses étrangers. Un vent de divorce soufflerait-ils entre eux ? », in M. Le Pape, C. Vidal (dir.), op.cit., pp. 173-190.

- Tapinos G. P. (2002) « La population étrangère », in G. Tapinos, P. Hugon, P. Vimard (dir.) *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXIe siècle. Défis démographiques et développement durable*, Paris, Karthala, pp. 387-408.
- Touré M. (2000) « Immigration en Côte d'Ivoire : la notion de « seuil tolérable » relève de la xénophobie », *Politique africaine*, n°78, pp. 75-93.
- Vidal Cl. (2002) « *Du conflit politique aux menaces entre voisins : deux témoignages abidjanais* », in M. Le Pape, C. Vidal (dir.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, pp. 215-252.